

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Sciences pour la santé

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

Champ(s) de formation : Santé

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence *Sciences pour la santé* (SPS) de l'université de Lorraine (UL) vise à former des étudiants dans le domaine de l'homme, de sa santé et de l'ingénierie biomédicale, hors des métiers de soignant, en leur apportant des connaissances et des compétences scientifiques, méthodologiques, linguistiques. Elle vise majoritairement une poursuite d'études en master, mais permet également une insertion professionnelle directe comme technicien supérieur, adjoint technique, assistant ingénieur, chargé de mission en santé publique.

Les enseignements se déroulent à la faculté de médecine et à la faculté de pharmacie de l'UL, sur le site de Nancy. La licence est organisée sur 3 ans, dont une première année entièrement mutualisée avec la licence *Sciences du vivant et de l'environnement* proposée par l'UL, une deuxième année constituée d'un tronc commun généraliste et une troisième année organisée en 3 parcours : Ingénierie biomédicale et ergonomie (IBE, proposé en formation classique), Bioingénierie et médicaments (BIM, proposé en formation classique et en alternance) et Santé publique (SP, proposé en formation classique et en e-learning).

## Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la licence SPS sont clairement présentés. La licence SPS forme des étudiants dans le domaine de l'homme, de sa santé et de l'ingénierie biomédicale, hors des métiers de soignant, en vue de leur permettre principalement de poursuivre en master ou plus ponctuellement de s'insérer professionnellement. Les connaissances et compétences visées, ainsi que les débouchés offerts sont très bien décrits en termes de métiers ou de poursuite d'études.</p> <p>Son organisation répond bien à ces objectifs, avec une spécialisation progressive et la possibilité d'intégrer des étudiants en deuxième année et en troisième année.</p>
Organisation
<p>L'organisation de la licence SPS est claire, avec une spécialisation progressive et une part importante accordée à la professionnalisation. La licence est organisée sur 3 ans, avec 6 semestres de 300 à 320 heures. La première année (L1) est entièrement mutualisée avec la licence <i>Sciences du vivant et de l'environnement</i> proposée également par l'UL, formant ainsi un portail. La deuxième année (L2) accueille les étudiants ayant échoué aux concours à l'issue de la PACES (première année commune aux études de santé) et est constituée d'un tronc commun généraliste. La troisième année (L3) accueille en outre des diplômés de BTS (Brevet de technicien supérieur) ou de DUT (Diplôme universitaire de technologie). Elle est organisée en 3 parcours : Ingénierie biomédicale et ergonomie (IBE, proposé en formation classique et en alternance), Bioingénierie et médicaments (BIM, proposé en formation classique) et Santé publique (SP, proposé en formation classique en en e-learning).</p> <p>La L1 propose une UE (unité d'enseignement) passerelle pour orienter les étudiants vers les L2, dont la L2 SPS. En L2 et</p>

<p>L3 (troisième année), les enseignements sont organisés en unités d'enseignements (UE), conduisant à l'obtention de 30 crédits européens (ECTS) par semestre, soit 180 crédits pour être diplômé. La formation propose un parcours cohérent organisé autour de 13 UE disciplinaires (3 ou 4 par semestre), 5 UE transversales (méthodologie, langues, projet professionnel et personnel, sciences humaines et juridiques, outils de la démarche scientifique), 7 UE d'ouverture (principalement en L3) et une UE libre (à choisir dans toute l'université). Plusieurs UE sont mutualisées, entre parcours en L2 et L3, et entre licences (en L1).</p>
<p style="text-align: center;"><b>Positionnement dans l'environnement</b></p>
<p>Le positionnement académique de la licence SPS est très bon. C'est la seule licence en <i>Sciences de la santé</i> en Lorraine, et elle forme un lien cohérent, d'une part avec la PACES pour laquelle elle constitue un débouché naturel pour les étudiants reçus collés, d'autre part avec deux masters de l'UL (<i>Biosciences et ingénierie de la santé</i> et <i>Santé publique et environnement</i>). Si d'autres licences SPS sont proposées au plan national, elles sont éloignées géographiquement et proposent des parcours différents. Des coopérations existent avec certaines d'entre elles. Enfin, c'est la seule licence proposant un e-learning en santé publique ainsi qu'en Ingénierie biomédicale et ergonomie.</p> <p>Sur le plan de la recherche, elle bénéficie de l'appui de 8 laboratoires reconnus dans le domaine de la santé. Elle bénéficie également de l'appui de 4 établissements de santé, de 2 associations de santé au travail ainsi que de 6 entreprises du secteur de la santé, sur le territoire national, notamment pour les stages de L3. Enfin, elle est intégrée au réseau REMIS (réseau des écoles de management et d'ingénierie de la santé).</p>
<p style="text-align: center;"><b>Equipe pédagogique</b></p>
<p>Les équipes responsables de la licence sont bien constituées et actives, avec des réunions régulières. L'équipe de formation est constituée de 8 enseignants-chercheurs responsables des différentes composantes de la licence, d'un ingénieur d'études pour la formation en e-learning et de deux assistants administratifs. Elle assure des missions d'information, de recrutement, d'accueil et d'accompagnement des étudiants.</p> <p>L'équipe pédagogique est diversifiée. En plus des enseignants-chercheurs (50%), elle inclut des professionnels (chercheurs, ingénieurs, 17%) et des enseignants issus du secondaire ou d'autres facultés de l'UL.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b></p>
<p>Les effectifs sont tout à fait corrects et stables, avec une très bonne attractivité en L3. En L2, ils sont compris entre 70 et 100, dont 90% sont issus de la L1 ou de la PACES. En L3, les effectifs sont de 190 à 200 étudiants ce qui s'explique par la présence de 60-70 étudiants en e-learning (37%) et par un recrutement supplémentaire en provenance de BTS et DUT (25%).</p> <p>Le taux de réussite en L2 et L3 est très bon (92-97%).</p> <p>La poursuite d'étude est majoritaire (87%), en cohérence avec les objectifs de la licence. Les étudiants intègrent des masters de l'UL (72%) ou d'autres universités. L'insertion professionnelle varie de 8% à 20%, mais avec une diminution régulière depuis 5 ans, et ce malgré le nombre d'étudiants déjà en situation professionnelle (cas des étudiants en santé publique). Un point positif est que les étudiants en alternance sont majoritairement embauchés dans leur entreprise partenaire.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Place de la recherche</b></p>
<p>La recherche a une place significative dans la licence, se traduisant par l'accueil de stagiaires dans les laboratoires, d'interventions d'enseignants-chercheurs, de travaux pratiques et de travaux en lien avec la démarche scientifique. Au total, 8 laboratoires viennent ainsi en appui de la formation, touchant les 3 parcours.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Place de la professionnalisation</b></p>
<p>La place de la professionnalisation est importante d'une part par la volonté de mettre en place une approche de l'enseignement par projet, et d'autre part, par le choix d'impliquer fortement les étudiants dans la recherche de leur stage de L3. En outre, la participation des professionnels est significative, et s'accroît en cours de formation (12% des enseignants issus du monde professionnel en L2 et 32% en L3).</p> <p>L'ouverture récente de la formation par alternance au sein du parcours IBE traduit aussi la volonté de professionnaliser la licence.</p> <p>La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est très claire et complète.</p>

<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Les projets et stage occupent une place significative dans la formation. Une approche par projet est proposée au sein de 4 UE, avec une validation par un rapport écrit et une soutenance orale. Un stage obligatoire de 8 semaines est réalisé par les étudiants en formation classique et en e-learning. Ces stages se déroulent majoritairement dans le secteur public (environ 70%), certains à l'étranger (11% en moyenne). Un suivi des stages est assuré par les responsables des parcours. Une évaluation formalisée est réalisée en fin de stage.</p> <p>L'organisation de la licence permet aux étudiants en alternance de réaliser 32 semaines en entreprise, pendant que les autres étudiants sont en projet, stage ou vacances.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>La place de l'international est réelle au sein de la licence SPS. Elle se traduit par un accueil important d'étudiants étrangers, notamment en L3 (28 à 38 étudiants par an), et principalement en parcours SP. En revanche, si certains étudiants français réalisent leur stage à l'étranger (pays frontaliers principalement), presque aucun étudiant français ne suit une partie de la formation à l'étranger.</p> <p>L'enseignement des langues est assuré en L2 (2 langues vivantes) et L3 (anglais), avec une progressivité. Certains cours utilisent la langue anglaise (documents en anglais). Une certification est possible, avec une préparation possible en L3, mais peu utilisée.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Plusieurs niveaux de recrutement sont proposés. L'entrée en L1 se fait à partir du site de candidature de l'université pour les étudiants français et de Campus France pour les étudiants étrangers. Les passerelles en place en L1 et en PACES orientent efficacement les étudiants vers la licence SPS. En L2, le recrutement est de droit pour les étudiants ayant validé la L1 en provenance du portail d'entrée licence <i>Sciences du vivant et de l'environnement</i> ou ayant validé 60 crédits à l'issue de la PACES et ayant suivi l'UE passerelle. Un recrutement sur dossier est possible pour les autres étudiants. La formation est attractive, puisque 60% à 77% des étudiants inscrits viennent d'autres formations (autres L2, BTS et DUT), ce qui explique les forts effectifs en L3.</p> <p>L'accueil d'étudiants en formation continue est important au sein du parcours SP, inexistant dans les autres parcours. Deux validations des acquis de l'expérience (VAE) ont été finalisées. Une réelle adaptation des enseignements est proposée aux étudiants en situation particulière (sportifs, situation de handicap).</p> <p>Un système d'aide à la réussite fonctionne efficacement, au regard des taux de réussite : il consiste à accompagner les étudiants issus de PACES en L2, et à faciliter l'orientation professionnelle des étudiants en L3. Il combine différents dispositifs : des enseignants-référents par année et par parcours, des tuteurs, des entretiens individuels, une détection des étudiants en décrochage, une remise à niveau, une aide à l'orientation, une aide à la poursuite d'études, une aide spécifique pour les étudiants inscrits en e-learning.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>L'essentiel de la licence se déroule en présentiel, sauf pour le parcours SP proposé en e-learning. Les modalités d'enseignement sont équilibrées : Les enseignements des UE sont délivrés sous forme de cours, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP), ces derniers représentant plus de 30%. Certaines UE accordent une place importante aux innovations pédagogiques (apprentissage par problème, auto-apprentissage, approche par projet).</p> <p>Les étudiants disposent d'un environnement numérique de travail (ENT) et du WIFI de l'UL. Concernant les modalités d'enseignement, il est à noter qu'un effort important de formation de l'équipe pédagogique aux nouvelles technologies de l'enseignement est fourni (via le réseau IDEFI-REMIS et des formations propres à l'université de Lorraine).</p> <p>Un aménagement des emplois du temps est possible pour les sportifs de haut niveau et la maison du handicap de l'UL peut aider à adapter les cours comme les modalités d'examens.</p> <p>Les 3 années de licence sont ouvertes à la formation continue (FC) mais la quasi-totalité des étudiants inscrits en FC suivent le parcours SP. Le parcours IBE est proposé en alternance et accompagné d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>L'évaluation des étudiants est diversifiée : contrôle continu (50% en L2, 40% en L3), contrôle terminal (20% en L2, 40% en L3), association des deux types (30%).</p> <p>Les jurys sont composés des membres de l'équipe de formation et se réunissent selon un calendrier précis pour délivrer les UE et le diplôme.</p>

<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>L'acquisition des compétences est progressive ; différents éléments sont identifiés (aptitudes rédactionnelles, de synthèse, de communication orale, d'analyse d'articles, d'apprentissage de l'anglais). De plus, la formation incite ses intervenants à mettre en œuvre une approche par compétences.</p> <p>Le suivi de l'acquisition des compétences n'est cependant pas encore formalisé, sauf les étudiants en alternance qui bénéficient d'un portefeuille de compétences.</p> <p>Le supplément au diplôme précise clairement l'ensemble des compétences à acquérir durant la formation.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Le devenir des diplômés est très bien suivi, après 6 mois et 18 mois, par l'université (délégation à l'aide au pilotage et à la qualité, DAPEQ) et lors de « réunions des anciens ». Les taux de réponses sont très bons (entre 80% et 94%) ce qui traduit l'efficacité du dispositif.</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
<p>La composition du conseil de perfectionnement est représentative des différentes parties prenantes (équipe de formation, professionnels, représentants des étudiants et des anciens, soit 25 personnes au total). Le conseil se réunit une à deux fois par an pour faire le bilan de l'année, suivre l'orientation des étudiants, proposer des évolutions des enseignements, exploiter l'autoévaluation, préparer l'accréditation.</p> <p>Il s'appuie sur une évaluation des enseignements par les étudiants (réalisée par la DAPEQ), efficace avec un taux de réponse de 95%. L'autoévaluation présentée dans le dossier est de qualité.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une progressivité dans l'acquisition des connaissances et compétences.
- Des modalités d'enseignement originales (approche par projet, e-learning, diversité des intervenants).
- Un bon niveau de professionnalisation des étudiants à ce niveau licence générale (existence d'un stage obligatoire, mises en situation professionnelle, intervenants professionnels).
- Un parcours Santé publique très attractif et proposé en e-learning ou en apprentissage.
- De très bons taux de réussite et un devenir des diplômés bien en accord avec les objectifs de la licence.

### Points faibles :

- Une formalisation des compétences encore insuffisante.
- Une prise en charge encore insuffisante du numérique.

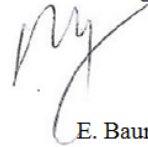
### Recommandations :

La licence SPS propose une formation de qualité, très bien intégrée dans l'UL et dans sa région, permettant un accès aux métiers de la santé (hors personnels soignants) et une poursuite d'études en master. Les indicateurs de performance de la licence sont bons, et traduisent un réel souci d'amélioration continue. Les propositions effectuées en vue de faire évoluer la formation vers une approche par compétences sont réalistes ; elles aideront à mieux formaliser les compétences et amélioreront la professionnalisation des étudiants. Un élargissement des modalités d'enseignement en e-learning ou en apprentissage permettrait également d'accroître la professionnalisation des diplômés.

# Observations de l'établissement

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner